



PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

À l'effet que le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera les prévisions budgétaires 2019 ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors de sa séance extraordinaire du lundi 17 décembre 2018.

Tous les intéressés peuvent assister à la séance extraordinaire du lundi 17 décembre 2018 qui se tiendra à l'hôtel de ville de la Municipalité au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche, à 19 h 30.

Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À YAMACHICHE, CE SEPTIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Marie-France Boisvert

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe